

# DÉCLARATION DU MÉDECIN HYGIÉNISTE

Pour diffusion immédiate : 25 février 2021

Un article récemment paru dans les médias a indiqué que le territoire desservi par le Bureau de santé du district de North Bay-Parry Sound demeurera en confinement au-delà du 8 mars 2021. À ce stade, nous ne sommes pas en mesure de déterminer si notre district demeurera en confinement avec le Décret ordonnant de rester à domicile encore en vigueur ou si nous passerons au Cadre d'intervention provincial après le 8 mars 2021.

Pour l'instant, je n'ai pas décidé si le district demeurera en confinement ou passera au Cadre provincial au code de couleurs le 8 mars 2021. Il est simplement trop tôt pour le faire. Je ne dispose pas encore des données nécessaires pour faire des prévisions sur la gravité éventuelle de notre situation locale au-delà du 8 mars 2021 puisque je dois analyser les tendances révélées par les cas survenus plus près de cette date. Je prends des décisions fondées sur les preuves scientifiques, les connaissances et l'expérience actuelles que nous avons accumulées depuis le début de la pandémie et après avoir consulté des experts de confiance et tenu compte des préoccupations du public.

Comme nous avons tous pu le constater, notre situation liée à la COVID-19 peut évoluer rapidement. Nous avons une occasion d'essayer de mettre fin à la propagation des variants préoccupants de la COVID-19 dans notre district, mais le temps presse. Nous devons tous unir nos efforts en respectant les mesures de santé publique pour ralentir la propagation de la COVID-19 et sauver des vies.

-30-

## **Demandes des médias :**

Alex McDermid, spécialiste des relations publiques

Tél. : [705 474-1400](tel:7054741400), poste 5221 ou [1 800 563-2808](tel:18005632808)

Courriel : [communications@healthunit.ca](mailto:communications@healthunit.ca)